53me Année — Nouvelle série — No 58 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 1er MARS 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-30
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Le dernier "En nom" d'une belle famille ! Et les Trois "Saints-Marcels" Eysseric !

Il y a huit jours à peine et en dernière minute, alors que le numéro de ce journal était déjà sous presse et que nous n'avions que juste le temps de donner quelques lignes très brèves de souvenir reconnaissant à cet homme de cœur qui vient de s'éteindre et si brusquement, nous avions voulu déjà consacrer quelques mots à sa mémoire !

Marcel Eysseric avait cependant franchi victorieusement et après sa quatre vingt deuxième année, les caps successifs d'une alerte et très « jeune » vieillesse, car il était resté « jeune » et n'avait-il pas conservé son allure élégante, souple et dégagée de l'ancien officier du 1er Hussards de Marseille. Et cet ancien cavalier passait encore parmi nous avec un je ne sais quoi de fringant, le leggins bien ajusté, la molletière bien tirée ! Il avait ainsi ajouté un peu de sa distinction personnelle et de sa militaire tournure, à cette Dynastie qui resta si brillante de tous les St-Marcels Eysserics, et je dis bien les Sts-Marcels, car ce prénom de sainteté, leur était donné par surcroit en souvenir d'un oratoire de campagne aujourd'hui disparu, sur le premier emplacement de la Grand' Bastide, leur domaine patriarcal de Noyers...

Dans les figures bas-alpines et les Médaillons Sisteronnais que j'avais toujours l'intention de continuer ici-même, les Trois Sts-Marcels pouvaient avoir leur place marquée. Le hasard est étrange ! Je devais vous conduire bientôt dans cette Salle d'Honneur et du Chapitre de notre ancien Hôpital-Hospice pour vous y faire admirer les anciens Echevins en perruques, les anciennes dames en coiffes, et les Maîtres de Camp superbes, aux uniformes écarlates et pour vous faire arrêter ensuite et plus longuement devant ce portrait d'un magistrat de la vieille et dure Roche et qui, sur sa robe de simple juge et d'ancien Président, nous portait aussi sous son rabat plissé, la Croix d'Honneur au ruban pourpre. Un autre St-Marcel était resté de la lignée ! Le « Collectionneur » de Ste-Ursule et qui avait su créer déjà ce Musée de Sisteron qui nous fait aujourd'hui tant défaut ! La Muse Statue aurait pu voisiner près de la chaise à porteurs de Mademoiselle de Valavoire !

Mais celui qui vient de s'éteindre avait su transformer, lui aussi, cette ancienne Maison des champs, cette ancienne Bastide campagnarde tapie au creux d'un vallon de bonnes cultures, face au décor prestigieux sauvage et dénudé de Lure, et au point d'en faire à son tour une véritable et coquette « Gentilhommière ». Aussi le nouveau maître de céans et parmi des tableaux de choix avait su encadrer dans un dessus de cheminée, avec une arcade aux colonnettes, une de ces adorables vierges italiennes sculptées en faïence bleutée de Florence et qui était une merveille ! L'amateur d'art Marcel Eysseric était en plus, un lettré ! Il taquinait la muse et tournait fort bien le petit vers ! Lorsqu'avait reparu l'an dernier le « Sisteron-Journal » n'avait-il pas envoyé sans le signer, un simple distique valant tout un filandreux poème et n'avait-il pas torturé les méninges directoriales, inquiètes de savoir le nom de ce « Devin » ! A l'instar du Phénix qui renait de sa cendre, puisses-tu, cher Journal, longtemps te faire entendre ! Et la voix de notre poète vient de se taire un peu plus vite. Il m'a été donné de le regarder, endormi sur son lit de mort, avec cette détente d'une fin de souffrance, avec cette sérénité mystérieuse qui purifie tous les traits du visage et qui donne à nos fronts marbrés, cette pâleur indéfinissable du vieil ivoire et cette couleur de cire et qu'avait autrefois chaque noble Messire !

Marcel Eysseric vient d'emporter tous nos regrets. Une nombreuse affluence l'accompagnait l'autre matin au cimetière, par une journée d'hiver froide, grise et pluvieuse, mais où seule avait pu mettre sa note vive et symbolique l'immaculé drap blanc de la Croix-Rouge Française dont pendant de longues années, avec sa discrétion et son tact accoutumés, il avait su rester le serviteur, et lorsqué sous sa Présidence et sans que nul ne s'en doutât jamais, il avait soulagé bien des misères cachées de ses larges oboles et de ses généreuses libéralités !... Marcel Eysseric fut un homme de cœur, un homme de bien un homme de goût autant que de savoir, ayant pour règle le Devoir ! Un homme d'autrefois, aux façons et aux manières de jadis, aux politesses et aux urbanités, peut-être périmées ! L'air vieille France ! Mais c'était celà, le meilleur héritage de naissance et alors le lot le plus enviable ! L'air gentilhomme... et celà s'est démodé, comme tout le reste ! Il ne dédaignait pas de tourner le vers, et même en provençal ! Et en l'honneur de ce brave St-Beyons de toute la Jabronnaise contrée, n'avait-il pas composé, pour perpétuer sa mémoire de légende, un petit poème inédit qui pourrait se confondre avec le souvenir que nous garderons de lui...

« Vai vous conta l'histôri du brave St-Bévoun, la glôri dou Jabroun, qui combattit lou Môri, chassa l'Infidéloun, conservons sa mémori et bénissant soun noum ! Si mountès à sa crouss, bravi gens, signa vouss !...

Et qui jamais aurait pu se douter que ce petit volume de vers s'était imprimé, devinez où ? à « Nouiès » et à l'Esquicharié de la Gd'-Bastié, sous ce titre pittoresque : Lou Cantadis dé Sant-Bevouns à quei Patroun dé Nouiès et par lou dernier Prieu dé St-Marceu ! Le dernier des Saints-Marcels avait de qui tenir !

Hippolyte SUQUET.

L'activité de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes

Le bureau de la Chambre de Commerce a eu l'honneur de recevoir en audience, le Directeur de la région de la Méditerranée de la SNCF qui, accompagné de M. Dayre, inspecteur principal adjoint du 8me arrondissement de Marseille et M. Bernard, inspecteur de la SNCF des Basses-Alpes, a pu prendre contact avec les représentants qualifiés du commerce et de l'industrie bas-alpine.

Il est à retenir l'effort de la centralisation de la SNCF qui, en créant la 1re région Méditerranée à Marseille entend étudier et régler au stade régional les divers problèmes se présentant au stade national.

M. Nallin, président de la Chambre de Commerce a pu présenter à M. Mermier, directeur général, diverses questions : relations horaires, aménagements des transports de marchandises, etc..., intéressant au plus haut point notre département.

Le problème des transports de bois a été soulevé par M. Charles Rolland, vice-président de la Chambre de Commerce. De même, M. Paret Emile, conseiller général, Maire de Sisteron, a pu entretenir l'administration de la SNCF sur un avancement d'horaire sur les relations Veynes, Sisteron, Marseille, sur l'arrêt des michelines en gare de Mison.

M. Vial, président du Syndicat d'Initiative de Digne, a assisté à une partie de l'entretien et le problème touristique a pu être également traité.

Chronique Musicale

L'orgue, mes chers amis, est né à une date fort imprécise mais que les historiens croient devoir situer quelques siècles avant notre ère. L'on suppose qu'un esprit ingénieux (et le nom de celui qui nous fit ce présent demeure inconnu) créa l'orgue un jour où, inspiré des dieux il maria l'humble et pastorale « Flûte de Pan » avec un réservoir d'air dont l'agreste « Musette » nous donne un exemple.

La pensée que, de ces doux instruments tenus depuis tant de siècles par les mains soigneuses des bergers, ces poètes contemplatifs, la science et la patience de l'homme ont tiré cette grande et splendide réalisation qu'est un orgue, voilà de quoi, chers amis, nous enlever un peu de l'amertume dans laquelle nous plongent certains aspects destructeurs de la recherche humaine.

Nous n'entrerons pas, hélas, dans les détails si intéressants pourtant, du long périple suivi par l'orgue jusqu'à son épanouissement. Disons seulement que le problème initial, consistant à envoyer de façon constante une quantité mesurée d'air destiné à faire vibrer des tuyaux de longueurs inégales, fut d'abord résolu de façon primitive par le mathématicien Ctésibius qui, 2 siècles avant notre ère, fit franchir le premier grand pas à l'instrument en le dotant d'une machine à eau et d'un clavier adapté à une dizaine de tuyaux. Ce fut cependant la solution mécanique (l'air étant envoyé par 2 soufflets actionnés à la main) qui prévalut.

Parmi les orgues primitives restées célèbres, on cite celles offertes à Pépin le Bref par Constantin Copronyme, empereur d'Orient, et celles que Charlemagne reçut du Calife de Bagdad.

Entre le Xe et le XVIIe siècle, deux types d'orgue sont utilisés dans tout l'Occident chrétien : l'orgue positif lourd, peu mobile, que l'on posait sur une table et dont l'on jouait à deux mains, un page étant chargé de la soufflerie, et l'orgue portatif, sorte de très primitif accordéon, porté en bandoulière, la main droite de l'exécutant actionnant le clavier tandis que la gauche manie le soufflet.

Durant le 16e siècle, malgré la survivance du portatif, se dessine le Grand Orgue. De nombreux perfectionnements sont apportés à l'instrument, surtout en ce qui concerne la traction. La traction, chers amis, est l'opération qui consiste à ouvrir le tuyau correspondant à la touche jouée, pour permettre l'entrée de l'air, et à le refermer ensuite lorsque le doigt de l'organiste quitte cette touche. Problème délicat, comme vous le pensez.

Il fut résolu d'abord mécaniquement. Mais le pesant ensemble de machinerie à mouvoir, alourdissait terriblement le jeu de l'artiste. Au 19e siècle, des tentatives pour une transmission pneumatique marquèrent un net progrès. Malheureusement, ce procédé, fragile et trop sujet aux accidents matériels, quoiqu'encore en usage sur beaucoup d'orgues, ne donne pas toujours satisfaction.

C'est avec la transmission électrique que l'orgue allait connaître sa réforme capitale et pouvoir explorer un domaine musical plus étendu.

Nous en reparlerons bientôt.

Henriette BONTOUX.

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

SPORTS

SISTERON-VELO

Dimanche dernier, l'équipe première du Sisteron-Vélo est allée à Marseille, pour disputer un match championnat contre les garçons bouchers de cette ville. Un fort vent géna considérablement les joueurs. Après une assez belle partie des Sisteronnais, le score fut de 3 buts à 1 en faveur des nôtres.

—:—

Nous n'avons pas souvent l'occasion de voir évoluer l'équipe réserve de notre société de foot-ball. Aussi, demain dimanche, à 13 h. 30, sur le stade municipal, l'équipe première de Volx viendra, en match amical, jouer contre nos jeunes. Espérons qu'ils se montreront dans de bonnes conditions.

A 15 heures, également en match amical, c'est l'équipe première de notre ville voisine de Laragne, qui viendra se mesurer avec notre première.

Tous les sportifs seront donc au Stade municipal. Souhaitons un beau temps.

—:—

L'annonce de la tenue du Grand Bal qu'organise la belle société sportive « Sisteron-Vélo », a suscité dans les milieux de la jeunesse une émulation inaccoutumée. Ce bal dont l'organisation a été donnée à des sportifs dont le goût décoratif n'a d'égal que leur volonté de bien faire, aura lieu le dimanche 9 mars, dans la salle des Variétés, à 21 heures ; il sera desservi par un orchestre le « Monty-Jazz » de Gardanne, dont le répertoire flattera l'oreille des danseuses et des danseurs qui se rendront dans ce temple de Terpsichore, bien connu de toute la jeunesse de Sisteron et de la région.

LE GRAND PRIX DE LURE

Placé sous la présidence d'honneur de M. le Préfet des Basses-Alpes, et celle effective de M. Raoul Bouchet, 1er adjoint de Sisteron, et Président d'honneur du Ski-Club Sisteronnais, le premier grand prix de Lure a obtenu un plein succès.

Un temps merveilleux, une neige et une piste excellentes, une solide organisation ont assuré la réussite de cette grande journée sur la belle montagne.

Nous l'avons dit ici même, c'est la première de ce grand prix de Lure qui se courra désormais chaque année et qui est du à l'initiative du Ski-Club Sisteronnais.

L'organisation en incombait à nos dirigeants qui ont trouvé auprès du Ski-Club Stéphanois un appui et une participation entièrement dévoués et c'est dans un esprit de bon voisinage et de vieille amitié que les deux clubs ont travaillé ensemble.

La descente inaugurait une piste ouverte grâce aux soins des dirigeants du district, une piste rapide bossellée avec suffisamment de difficultés pour la rendre intéressante et spectaculaire.

Le slalom était tracé sur la partie finale d'un schuss de la piste de descente à l'endroit où celle-ci aborde la combe de Morteron.

La piste de descente dames partait du refuge et après trois portes obligatoires rejoignait la combe pour emprunter jusqu'à son arrivée la piste de descente hommes. C'est assez dire les difficultés qu'elle comportait, si bien qu'avant même le départ une sélection naturelle s'opéra parmi les concurrentes.

48 skieurs représentants les Clubs de Marseille, Avignon, Toulon, St-Auban, Forcalquier, Sisteron, Manosque, St-Etienne étaient au départ.

20 sélectionnés se sont affrontés dans le slalom.

6 skieuses sur 18 inscrites ont disputé la descente dames.

Voici les places obtenues par nos skieurs :

Dames : Blanchette Chambertain, 4e descente dames.

Seniors : Machemin, 2e descente, 3e slalom, 2e du combiné ; Boyer, 8e descente, 4e slalom, 2e combiné ; Colomb, 6e descente, 7e slalom, 6e combiné ; Espinasse, 15e descente ; Juniors : Chevally, 4e descente, 3e slalom, 3e combiné ; Latil Michel, 3e descente, 4e slalom, 4e combiné.

PEDALE SISTERONNAISE. — Après la réussite du Mardi-Gras, la Pédale Sisteronnaise adresse tous ses remerciements au public qui a honoré sa fête et plus particulièrement à tous les travestis généreux qui ont fait don d'une grosse part de leur prix.

D'ores et déjà le Comité de la P. S. a été sollicité par M. Gilles, Directeur des Variétés-Cinéma pour organiser le bal de la Mi-Carême en soirée.

L'après-midi une grande fête enfantine, travestie, aura lieu au Casino-Cinéma. Cette fête est donnée par le mécène des enfants, Miletto.

Danseuses et danseurs, encore une belle journée en perspective.

Le Dimanche 16 Mars se courra la course de classement de la P.S.

—:—

CONDOLEANCES. — La Pédale Sisteronnaise adresse ses condoléances aux familles Bayle, Ravel et Bravo, membres fondateurs de la Société, à l'occasion du décès de leur père.

Lettre Ouverte

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 17 Février 1947.

Mon Cher Titin,

Sian din lou pastis ! Ce qui me console, c'est que nous ne sommes pas seuls à faire trempette, çà serait désolant. Les Anglais eux-mêmes eux que nous regardions d'un œil jaloux, ces jours-ci, ils se sont mis à crier : Sèbe !

C'est vrai qu'ils sont moins durs que nous, ils n'ont pas l'habitude. Ils ont failli manquer de charbon. On l'a leur a coupé, à eux aussi, l'électricité ! Ils ont fait un malheur ! Tous les journaux du monde en ont parlé. Chez nous on ne fait pas tant d'histoire. Du temps d'Adolphe, de fâcheuse mémoire, on nous la coupait pour l'envoyer chez lui, depuis on continue pour l'envoyer nulle part. Nous ne faisons pas plus de bruit pour çà.

Qui est-ce qui disait que nous sommes le peuple le moins discipliné de la terre ? En voilà un qui n'y connaissait rien !

En France, l'autorité n'a qu'à voter une loi, rendre un décret, pas même, exprimer un désir et l'autorité est aussitôt obéie.

Vois un peu ce qui se passe pour les taxes, le Ministre compétent n'a qu'à dire : A partir de maintenant et dorénavant tel article devra se vendre à X francs, aussitôt tous les marchands s'inclinent et tu n'en trouves plus aucun qui consente à te vendre au-dessus de la taxe !

L'ami Toine qui est là, près de moi, me dit : Tu oublies notre voisin qu'on vient de fermer pour trois mois, avec une amende à la clef ! Lui il te donnait ton demi à la taxe mais si tu en voulais deux kilogs, trois fois plus cher, tu n'avais qu'à lever le doigt !

Oui, je sais. Mais c'est l'exception qui confirme la règle. Mon œil ! me répond Toine, et un tel, et un tel, c'est l'exception aussi ? Tu n'as pas entendu à la Radio, à propos du vin, le Comité Marcelin Albert, qui a menacé le gouvernement de

© VILLE DE SISTERON

faire la grève de l'impôt si on ne lui laissait pas vendre son pinard au prix qu'il veut ! Pourtant un litre de vin qui n'a rien de contrôlé à 33 francs, il me semble que c'est pas mal, le Ravitaillement n'est pas chien pour la taxe.

Et les bouchers qui se tirent le poil avec les chevillards, ils n'arrivent jamais à s'entendre, même à 230 francs le kilog, ils disent qu'ils peuvent pas y arriver. Et nous tu crois qu'on peut y arriver, avec les épinards à 35 frs le kilog, les pommes de terre à 22, les salades à 50, le dessert n'en parlons pas, je me voile les yeux pour n'en pas voir les prix et tout ce qu'on ne nous donne pas, ou en quantité insuffisante, c'est à la taxe que tu le trouves ? Non tu galèges ! Ne dis pas que nous sommes tous disciplinés, dis que tout le monde s'en f...iche, dis que chacun fait ce qu'il veut, chacun cherche à tirer sa fortune du jeu.

C'est comme pour la baisse de 5 °/°, le gouvernement, il a commencé, avant tout, à doubler ou presque le prix de ses services : les P. T.T., les transports, l'électricité, le gaz, etc, etc, et puis il s'est écrié généreusement : je donne l'exemple pour la baisse, je fais à mes clients 5 °/° de rabais sur tout çà, alors beaucoup de particuliers commerçants ont fait de même, ils ont d'abord monté les prix puis appliqué le 5 °/°.

Je réponds à Toine : Oui, évidemment, je sais que les français sont éveillés, pas besoin de leur faire voir deux fois la même chose, mais tout de même il y en a qui ne l'ont pas fait.

Oui, oui, ceux qui n'ont pas pu le faire parce que on connaissait les prix. Mais les autres... disciplinés ! Non, tu me fais rire, en fait d'exemple : tu n'as pas vu les députés ! Si Henri Bénazet n'avait pas sous... réclamé à la Radio la semaine passée, ils se refilaient une petite augmentation d'une centaine de mille francs; ils s'étaient hissés de 350.000 à 500.000, ils consentaient pour cette fois à ne s'octroyer que 640.000, encore parce que nous sommes des amis, ils auraient peut-être consenti à appliquer ensuite, les 5 °/° de baisse.

Tu parles ! Dire que la CGT, la CFTC, la FGSCF, demandent de fixer le minimum vital à 7.000 seulement et qu'on fait des manières pour nous l'accorder ! Pourtant, nous ne resquillons nulle part, nous, nous payons le chemin de fer, les P.T.T. et tout et tout ce qu'on ne leur fait pas payer à eux.

Mon cher Titin, j'ai arrêté là les doléances de l'ami Toine, quoique au fond, il a un peu raison, la guerre a tout bouleversé, les individus encore plus que les paysages et la reconstruction morale sera encore plus longue que l'autre.

Pour calmer Toine, je lui ai dit : que veux-tu, le système D est d'invention française et le resquillage est passé dans nos mœurs. Ceux qui ne le pratiquent pas, comme toi et permets que j'ajoute comme moi, passent pour des pas dégourdis et restent pauvres toute la vie. Tiens, lis le S.J., même à Sisteron il y en a qui montent sur la route de Noyers pour plonger indiscrètement et gratuitement leurs regards par dessus les clôtures du Stade pendant le match.

Même si l'entrée était à cinq sous ils feraient la même chose, c'est dans le sang, il n'y a rien à faire !

Et Toine, après réflexion, m'a répondu : Çà, c'est vrai !

Tirons l'échelle, Titin, et au revoir !

Louis SIGNORET.

L'Admiratrice

Renée a déserté le val,
Le val alpin qui la vit naître,
Car elle désirait connaître
Le Majestueux Carnaval.

Inoubliable festival
Qu'elle admira d'une fenêtre !
Renée a déserté le val,
Le val alpin qui la vit naître.

Et ce Carnaval sans rival,
Organisé de main de maître,
Malgré Février, semblait être,
Sous ce ciel niçois, estival,
Renée a déserté le val.

Georges GEMINARD.

LE PLUS BEAUX CHOIX
DE LUSTRES
—:—
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Magasin ouvert jeudi, Samedi et jours de foire
Baisse 10 °/°

Chronique Locale et Régionale

MUTUALITE. — Nous rappelons aux mutualistes hommes que c'est demain, Dimanche 2 Mars, qu'à lieu à la Mairie, à 9 h. 30 (1er étage) l'Assemblée Générale de leur Société.

Le présent avis tient lieu de convocation pour ceux qui ne l'ont pas reçue.

Prière d'être exact.

Il sera également donné lecture du nouveau barême des cotisations à la Caisse Chirurgicale de Nice, catégorie par catégorie

Les membres honoraires sont priés d'assister à cette réunion pour prendre connaissance de ce nouveau barême.

VOYAGE D'ETUDES A PARIS. — Le Centre de Jeunesse Catholique de Sisteron organise, pour la semaine sainte, un voyage d'études à Paris avec retour par la Lorraine.

Y sont admis les élèves et anciens élèves du Centre et éventuellement des jeunes gens de 12 à 20 ans de la région qui en feraient la demande.

Le départ aura lieu de Sisteron le Dimanche 30 Mars à 13 h. 25 et le retour celui de Pâques à 15 h. 50. Le groupe sera hébergé dans une œuvre catholique de la capitale, visitera les monuments et curiosités parisiennes ainsi que le palais de Versailles.

Voyage d'études accompagné et commenté, du plus haut intérêt pour la jeunesse.

La S.N.C.F. accorde une réduction de 30 °/°.

Pour tous renseignements, s'adresser au Centre de Jeunesse Catholique de Sisteron. Tél. 53.

CARNET ROSE. — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse arrivée en ce monde du jeune Raoul Ludovic fils de Mme et M. Raoul Robert, sous-préfet de Calvi, à qui nous adressons nos bien vives félicitations et nos meilleurs souhaits de bienvenue au nouveau-né.

∴

Nous adressons également nos félicitations à Mme et M. Goglio Ernest, employé dans nos ateliers, qui viennent d'être les heureux parents de leur nouveau-né qui a reçu les prénoms de René Marius, pour qui nous formons des vœux de bonheur.

REGIMES, SURALIMENTATION SUPPLEMENTS. — Les tickets supplémentaires pour régimes, suralimentation et suppléments divers (femmes enceintes ou allaitant, mutilés, familles nombreuses) seront remis aux ayant-droit, sur présentation des justifications habituelles Lundi 3, Mardi 4 et Mercredi 5 Mars.

Prière de se présenter aux jours ci-dessus.

ALCOOL A BRULER. — Les retardataires des bons d'alcool à bruler du 1er trimestre 1947 seront servis sur présentation de la carte d'alimentation du chef de famille, Vendredi 7 et Samedi 8 Mars.

Passé cette date, il ne sera tenu compte d'aucune réclamation.

A LA MEMOIRE DES VICTIMES de CASTEL-BEVONS. Ainsi qu'on a pu le lire dans le compte-rendu du Conseil Municipal de la dernière séance, une stèle sera élevée sur la route de Castel-Bevons à l'endroit exact où le Docteur Raoul Robert, Mme Niel et M. Désiré Durbesson trouvèrent la mort.

Avant de rentrer dans de plus larges détails sur ce sujet sur lequel nous reviendrons en temps opportun, disons que plusieurs listes ont été déposées dans les sociétés, les administrations et les diverses industries de notre ville.

Chacun se fera un devoir d'apporter son obole pour l'érection de ce monument. D'ores et déjà, le Comité remercie bien sincèrement les quelques commerçants qui ont répondu très largement à son appel. Il pense que ce geste sera suivi et il compte sur la générosité de tous.

D'avance le Comité les en remercie.

VARIETES-DANCING. — Demain Dimanche, à 21 heures, dans la coquette salle des Variétés, un Grand Bal aura lieu avec le concours du réputé « Farry-Jazz » de Digne.

CANAL DE SISTERON. — Les co-arrosants de l'Association Syndicale du Canal de Sisteron sont avisés qu'une importante Assemblée Générale aura lieu à la Mairie de Sisteron le Lundi 3 Mars 1947.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Par ailleurs, en vue de curer le canal, les hommes désirant effectuer ce travail, sont priés de se faire inscrire au Secrétaire, à la mairie, avant le 8 mars.

LA GAULE SISTERONNAISE.— Le Bureau de la Gaule Sisteronnaise est heureux de faire part à ses membres que, d'ici peu, M. Didier Marcel, sortant de l'Ecole de Bois-Corbon sera affecté à la Fédération de Pêche des Basses-Alpes et sa résidence sera Sisteron.

Il pourra donc assurer une surveillance active dans notre région.

ŒUFS A COUVER

Poussins Sussex et Wiandotte — Canards Kakis - Campell.

S'adresser Domaine de Tirrasse, MISON — Téléphone 1.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA — Actualités Documentaire et un grand film
LES MALHEURS DE SOPHIE
Dimanche à 21 heures, Grand Bal.

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
UN AMI VIENDRA CE SOIR

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O. — Réunion de la Section Dimanche 2 Mars, à 18 heures, Salle de la Mairie, sous la Présidence de Malacrida délégué permanent, avec le Docteur Jouve, Conseiller de la République, Borrély, Président du Conseil Général, Delorme, Secrétaire Fédéral. Présence indispensable.

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

AUX MAIRES DE LA REGION DE SISTERON. — MM. les Maires de la région de Sisteron sont instamment invités à assister à la réunion qui se tiendra à Sisteron, Dimanche 2 Mars, dans l'après-midi.

M. le Docteur Jouve, Maire de Digne, Conseiller de la République, M. Aubert Millot, Maire de Manosque, M. Francis Reybaud, Maire de Malijai, qui ont assisté comme délégués de l'Amicale au 31e Congrès des Maires qui s'est tenu à Paris, parleront à la réunion de Dimanche des travaux du Congrès et de décisions intéressant toutes les communes qui ont été prises au cours des débats de l'Association nationale des Maires de France.

A VENDRE :
Carte 5 T Déménagement toute la France. Prix intéressant.
A. S. T. I. — SISTERON

ESSENCE. — Les bénéficiaires de carburant percevant leurs allocations mensuellement de 20 et 10 litres au Secrétariat de la Mairie, sont priés de retirer d'urgence leurs bons ainsi que leur carte d'essence.

BUREAU DE BIENFAISANCE.— La distribution des bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie Lundi 3, Mardi 4 et Mercredi 5 Mars de 10 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures.

PROPRIETAIRES DE CAMIONS
Vous pouvez faire des transports dans toute la France, toutes marchandises, grâce à la carte modèle « 8 », tous tonnages, que vous offre A.S.T.I. à des prix intéressants.
Renseignements à A.S.T.I. Sisteron.

ASSOCIATION DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE. — Tous les anciens prisonniers de guerre de la région de Sisteron sont informés qu'une réunion générale sera donnée le dimanche 9 mars 1947, à 10 heures, salle du rez de chaussée, à la mairie de Sisteron.

Les anciens prisonniers de guerre sont priés de vouloir bien apporter leur carte de l'association, celles-ci devant être retirées.

Le présent avis tient lieu de convocation pour ceux qui ne l'ont pas reçue. Les membres nouveaux sont instamment priés également d'y assister.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Charpenel.
Docteur Tron.

Traitez vos arbres fruitiers en hiver

Plus de kermes, ni de cloque sur le pêcher, un traitement au cuivre supprimé.

Des fruits sains sur des arbres propres, grâce à :

Superelgetol de Georges Truffaut

Traitement efficace, économique, le plus facile à effectuer des traitements d'hiver des arbres fruitiers.
A lui seul il détruit à la fois, les mousses, les lichens, les insectes, leurs œufs, leurs larves et les germes de toutes les maladies cryptogamiques.

Adressez-vous en toute confiance à l'agence régionale des Laboratoires Georges TRUFFAUT, dont le siège est à la Société :

« Tout pour le Fruit »
Moulin de la Cazette — Tél : 15
—o— SISTERON —o—
qui se fera un plaisir d'étudier vos cas particuliers pour tout ce qui concerne la production et l'emballage de votre fruit.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 Février 1947

NAISSANCES

Danielle Hélène Blanche Gallo, Avenue de la Gare. — Gilbert Lucien Camille Sauve, Avenue de la Gare. — Raoul Ludovic François Robert, Avenue de la Gare. — René Marius Goglio, Avenue de la Gare.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Adrien Aimé Derbez, chauffeur à Ribiers (Hautes-Alpes) en résidence en Gap et Lucienne Jeanne Léontine Feautrier, couturière à Sisteron. — Dominique Ciprioni, employé de tramways à Marseille, 9, rue Vincent et Odette Gabrielle Morel, sans profession, domiciliée à Sisteron, résadant à Marseille.

DÉCÈS

Mathieu Joseph Eugène Marcel Eysseric, 81 ans, quartier Ste-Ursule. — Aimé Bayle, 72 ans, rue Deleuze.

REMERCIEMENTS

Les familles COUPIER, RANQUE BUES, SUQUET, remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Marcel EYSSERIC

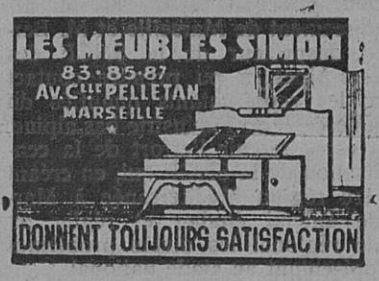

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

COMMUNE DE SISTERON
—:—

Association Syndicale Autorisée du Canal de Saint-Tropez

Aux termes d'un arrêté du Préfet du département des Basses-Alpes, en date du onze Février mil neuf cent quarante sept, il sera procédé à une enquête de vingt jours, du dix sept Février mil neuf cent quarante sept au huit Mars mil neuf cent quarante sept, sur un projet de modifications de l'acte d'association, dans les conditions fixées par la loi du vingt un Juin mil huit cent soixante cinq, vingt deux Décembre mil huit cent quatre vingt huit, modifiée par le décret du vingt un Décembre mil neuf cent vingt six.

Les pièces de ce projet seront déposées à la Mairie de la Commune de SISTERON où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de quatorze heures à seize heures.

Pendant toute la durée de cette enquête, il sera, en outre, déposé à la Mairie un registre destiné à recevoir les observations des intéressés.

Tous les membres de l'Association sont convoqués en Assemblée Générale à la Mairie de SISTERON le dix neuf Mars mil neuf cent quarante sept, en vue de délibérer sur les modifications projetées de l'acte d'association.

L'Assemblée Générale sera présidée par le Directeur de l'Association.

Les intéressés sont prévenus que s'ils n'ont pas formulé leur opposition par écrit, avant la réunion de l'Assemblée Générale ou par un vote de cette Assemblée, ils seront considérés comme ayant accepté les modifications de l'Acte d'Association.

Les acceptations ou refus d'acceptation doivent être adressées au Directeur de l'Association avant la date fixée pour l'Assemblée Générale.

A SISTERON, le quinze Février mil neuf cent quarante sept.

Le Directeur.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

Vente Mobilière

AUX ENCHERES PUBLIQUES
(recouvrement de profits illicites)

Le dix neuf Mars mil neuf cent quarante sept, à quatorze heures trente Avenue de la Gare, il sera procédé par Me BUES, notaire à SISTERON, sur réquisition de l'Administration des Domaines, séquestre des biens de Monsieur Edouard REYNIER, demeurant autrefois à SISTERON et des Sociétés à responsabilité limitée (CARBOCHENE) et (S.A.P.E.F.) à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers divers, notamment :

Mobilier de Bureau, Matériel de Scieries mécaniques (Scies circulaires et à ruban), Auto Renault 6 cylindres, berline, en mauvais état, Camion Delahaye 4 cylindres avec pneus et roue de secours complète, Moteurs électriques de 14 et 2 HP, Arbre de transmission, Remorque auto pour gros bétail, sans roues, Câble porteur de 22 m/m d'une longueur d'environ 1.300 mètres, avec trois filins de 8 m/m et 3 volants installés sur coupe MARTEL, épouse PESCE à FAUCON-DU-CAIRE (Basses-Alpes).

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Me BUES, notaire, dépositaire du cahier des charges, ou consulter les affiches déposées aux bureaux de l'Enregistrement et des Domaines de Sisteron, Digne, Forcalquier, Manosque, Saint-André-les-Alpes, Barcelonnette, Laragne et Gap, et celles apposées aux emplacements publics.

BUES, NOTAIRE.

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — **ALLEGRE & CHASTEL** — t. 2.05, **SISTERON**

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

NOUS APPLIQUONS LA BAISSE DE 5 °/° sur le tarif d'Octobre 1940.

© VILLE DE SISTERON